



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des concours

**ARRÊTÉ DE RESULTAT D'ADMISSION DE LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE EN HISTOIRE DE L'ART
SESSION 2024**

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités ;**

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2003,

Vu la note de service ministérielle n° 2019-104 du 16 juillet 2019

Vu la délibération du jury en date du 18 avril 2024

Arrête

Article 1 :

Les candidats dont les noms suivent sont admis à la certification complémentaire en histoire de l'art :

ANDERSON Janice, professeure certifiée d'anglais, lycée Auguste Chevalier, Domfront en Poirais,

GILET Stéphanie, professeure certifiée d'arts plastiques, collège La Vanlee, Brehal,

GUELFUCCI Aurélien, professeur agrégé d'éducation musicale, lycée Malherbe, Caen,

LOCOGE Valentin, professeur agrégé d'anglais, lycée Jeanne d'Arc, Rouen,

PELLETIER Tamara, professeure certifiée d'arts plastiques, collège Le Castillon, Les Pieux.

Article 2 :

Les intéressés bénéficient de la certification complémentaire à la date de délibération du jury.

Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 19 avril 2024

Rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie
chancelière des universités,

Signé :

Christine GAVINI